

Un souhait

Autor(en): **Godet, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

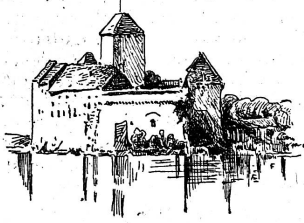
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A tous ses abonnés et à tous ses lecteurs,
le Conteur envoie ses vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Un souhait.

M. Philippe Godet, nous l'avons dit déjà, est d'en-
tre les plus fidèles amis du *Conteur*. Et, de cette
mitié, qui nous est très précieuse, chaque nouvel-
n nous apporte un nouveau témoignage :

AU CONTEUR VAUDOIS.

Vous avez tant d'amis, ô cher CONTEUR VAUDOIS,
Que vous ne pourriez point les compter sur vos doigts.
Tant mieux! les bons amis nous sont si nécessaires!
Veuillez compter toujours, parmi les plus sincères,
Neuchâtel, 26 décembre 1903. PHILIPPE GODET.

Nous remercions vivement M. Godet de l'assu-
rance qu'il nous donne et le prions, à notre tour,
le vouloir bien, à l'occasion de la nouvelle année,
égrayer nos vœux les plus sincères, vœux auxquels
s'associent, nous en sommes certain, tous nos lec-
teurs.

La première des « Feuilles d'avis. »

M. Paul Allenspach, rédacteur en chef de la
Feuille d'avis de Lausanne, a publié récem-
ment deux articles bien intéressants sur les
origines de son journal. Nous y lisons que le
fondateur en fut, non un Lausannois de vieille
roche, mais un bourgeois d'Etagnières, du
nom de Duret. Le premier numéro date du 29
juin 1762. Au début, le journal était hebdoma-
daire et paraissait sous ce titre: *Annonces et*
avis divers. Feuille périodique Il ne contenait
guère que des annonces, l'indication du prix
des denrées, et autres renseignements de ce
genre. Ce n'est que bien des années après sa
fondation que le périodique de Duret prit le
nom de *Feuille d'avis*, qui est maintenant ce-
lui de nombre d'autres journaux d'annonces
et d'informations.

Il nous a paru curieux de rechercher quelle
avait été la première *Feuille d'avis* de langue
française, et nous avons trouvé que ce fut
celle de Théophraste Renaudot, fondateur de
la *Gazette de France* (1632). C'est de Venise
qu'il rapporta l'idée de la première gazette de
langue française. Avant le XVII^e siècle, le jour-
nalisme existait à l'état rudimentaire en Hol-
lande, en Allemagne et à Venise, où la *ga-*
zetta, petite pièce de monnaie qui représen-
tait le prix d'un exemplaire, donna bientôt son
nom à la feuille périodique.

Renaudot avait plusieurs cordes à son arc.
Il était journaliste, médecin et directeur d'un
« bureau d'adresse » ou bureau de rensei-
gnements, qu'il avait ouvert à Paris.

Il y avait six mois à peine que Renaudot pu-
bliait sa *Gazette*, quand il lança un second
journal, la *Feuille du bureau d'adresse*, dont
le premier numéro porte la date du 1^{er} juin
1632. Cette nouvelle création fut appelée *Feuille*
d'avis par le public parisien. Elle paraissait le
premier de chaque mois et remplissait en
quelque sorte le rôle de supplément de la *ga-*
zette de France. Renaudot étant mort en 1653,
elle cessa d'exister. Le libraire Thiboust la
reprit en 1715 et en fit une brochure in-12 qui
se vendait chaque semaine et qui contenait
« les affiches de Paris, des provinces et des
pays étrangers ».

Voici quelques extraits de la *Feuille* de Re-
naudot, numéro du 1^{er} septembre 1633 :

TERRÉS SEIGNEURIALES A VENDRE.

Une terre seigneuriale en chastellenie, avec toute
justice, à quatre lieues au deçà d'Orléans, dans la
forest, consistant en chasteau bien logeable, terres
labourables, vignes, prez, droit de pesche et de
chasse, bourg qui en dépend, plusieurs mestairies,
rentes, droits de patronnage et autres droits sei-
gneuriaux. Elle est de deux mille livres de revenu,
le prix de soixante mille livres. V. 3. f. 262 à 3. v. 1

MAISONS A VENDRE A PARIS.

Une maison bastie de neuf vers la place Maubert,
consistante en deux boutiques, deux caves, court,
puits, six chambres avec leurs bouges, un pavil-
lon dessus la montée, dans lequel il y a une cham-
bre et grenier avec une estude à costé. Louée qua-
tre cents livres; le prix de neuf mille livres. V. 3.
f. 253 à 6. r.

MAISONS A PARIS A DONNER A LOYER.

Une maison au quartier du Pont-Neuf, consis-
tante en deux portes cochères, deux caves, cuisine,
puits, grande salle, sept chambres avec leurs bou-
ges et cabinets, du prix de douze cens livres. V. 3.
f. 249 à 6. v.

OFFICES A VENDRE.

Un office de trésorier des régiments en Limou-
sin, aux gages de cinq cents livres, et quelques
autres petits profits. Le prix est de six mil livres.
V. 3. f. 419 à 2. v.

Un autre de conseiller au parlement de Rouen,
pour le prix du dernier vendu, qui est de quatre
vingt quatre mil livres. V. 3. f. 250 à 2 r.

MEUBLES A VENDRE.

Un lit à pentes de serge à deux anvers, vert
brun, avec des bandes de tapisserie et la couver-
ture traînante. Le prix de soixante livres. V. 3. f.
253 à 4. r.

Un habit neuf de drap du sceau² escarlate, qui
n'est pas encore achevé, doublé de satin de mesme
couleur avec un galon d'argent. Le prix de dix-huit
écus. V. 3. f. 253 à 3. r.

AFFAIRES MESLÉES.

On donnera l'invention d'arrêter le gibier et
l'empescher de sortir du bois et d'y rentrer, quand

¹ Ces indications abrégées signifient volume 3, folio 252
à 253, verso. Elles se rapportent aux inscriptions du Bu-
reau d'adresse.

² Pour drap d'Usseau, petit village du Languedoc, où
furent établies les premières manufactures.

il en sera sorti, par d'autres lieux que ceux qu'on
voudra. V. 3. f. 253, art. 9. v.

Une autre donnera l'invention de nourrir quan-
tité de volailles à peu de frais. V. 3. f. 254, art. 10. v.

On veut vendre un atlas de Henricus Hondius le
prix de quarante-huit livres. V. 3. f. 251 à 1. r.

On demande compagnie pour aller en Italie dans
quinze jours. V. 3. f. 249 à 3. v.

On prestera à constitution de rente, la somme de
mil livres en une partie, mesme au denier vingt,
pourveu que ce soit à quelque communauté. V. 3. f.
250 à 5. v.

On vendra un jeune dromadaire à prix raisonna-
ble. V. 3. f. 253 à 11. v.

Ces vieilles annonces sont intéressantes à
plus d'un titre. Elles donnent des indications
précises sur les coutumes et les conditions de
la vie à Paris, dans la première moitié du
XVII^e siècle. On y voit aussi qu'en ce temps-là
le mot de *bouge* n'était pas encore synonyme de
lieu malpropre ou mal famé; c'était un cabi-
net peu éclairé, auprès d'une chambre, et où
il n'y avait place que pour un lit, quelque
chose d'analogue à nos alcôves, pièces qui,
entre parenthèses, n'existent plus dans les
constructions modernes.

Et voilà comment les *Feuilles d'avis* devien-
nent des documents précieux pour l'historien
et le philologue.

Lecteurs, mes frères, ne les traitons pas de
feuilles de chou ! V. F.

L'aubergiste.

La voiture qu'emporte
Le pur-sang du château,
Réveille le hameau...
Et déjà sur sa porte
L'aubergiste apparaît...
La voiture s'arrête :
— Est-ce pour lui la fête ?
Un sourire discret
Vient éclairer sa face...
Mais que voit-il, hélas !
Ne s'arrête-t-on pas
A l'auberge d'en face !
Avec un jurement
Il rentre et puis répète,
En secouant la tête
Mélancoliquement :
« Est-il rien de plus triste,
Lorsque les voyageurs
Vont se loger ailleurs,
Que l'état d'aubergiste ! »

E.-C. Thou.

De bounan.

Bin dâo bounheu à très ti, petits et grands,
po tota l'annaie que n'ein quemeinci hier à
né. Lo bon Dieu vo baillâi prau paille po vou-
trè paillesse, prau bllesson po voutrè dina,
prau tomma à petitgoutâ, et que vo seyi adi
tot dru et tot vedzet. Mâ, accutade mè vai on
bocon, se vo ne sède pas lire benhirâo de vo
mimo, quand bin vo z'arâi tot lo resto, cein ne
vo farâi pas mè que ma choqua. Et tatsi de vo
conteinta de cein que vo z'âi, quemet Cliitson
que l'a portant duve tsambe de bou, po cein